

## Compte rendu

---

Ouvrage recensé :

LE PRESTRE, Philippe. *Écopolitique internationale*. Québec, Guérin, 1997, 586 p.

par Raúl Bernal-Meza

*Études internationales*, vol. 29, n° 4, 1998, p. 1016-1018.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/703978ar>

DOI: 10.7202/703978ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

un large public de non-initiés. C'est un ouvrage qui devrait figurer dans toutes les bibliothèques universitaires, et dans les bibliothèques personnelles de ceux qui veulent aller au-delà des descriptions répétitives habituelles de la crise environnementale contemporaine que l'on trouve dans certains best-sellers faisant appel à la peur plutôt qu'à la science.

Jean-Guy VAILLANCOURT

*Département de sociologie  
Université de Montréal, Canada*

### **Écopolitique internationale.**

*LE PRESTRE, Philippe. Québec, Guérin,  
1997, 586 p.*

Même si les problèmes de l'environnement font partie des nouveaux dilemmes des relations internationales, on ne trouvait pas, jusqu'ici, un livre qui mette en place tous les aspects nécessaires pour une analyse riche et complexe englobant les sciences sociales, l'économie politique et le développement, les sciences naturelles, la sociologie et le droit. Donc, nous avons ici un ouvrage très intéressant, idéal pour les spécialistes et les étudiants en relations internationales et pour ceux qui veulent approfondir le sujet de l'environnement.

Le livre est divisé en deux parties. La première contient quatre chapitres relevant plutôt d'une approche des sciences politiques, sociales et économiques; dans la deuxième, en six autres chapitres, est abordé le sujet de l'environnement du point de vue des relations internationales: l'avènement de l'écopolitique, la Conférence de Rio et les relations Nord-Sud dans ce domaine; coopération internationale; commerce et environnement;

sécurité en matière d'environnement, concluant par des réflexions finales intéressantes. Sur le plan méthodologique, le lecteur trouve un grand avantage dans la présentation, puisque chaque chapitre se termine avec des conclusions et même une synthèse partielle.

Après un quart de siècle de l'irruption de l'environnement comme problème politique à dimension internationale, Le Prestre cherche à s'expliquer et à réfléchir sur les implications internationales de ce sujet. Son objectif est de fournir des outils d'analyse, d'éclaircir des concepts et de donner de l'information; c'est-à-dire, d'assurer les fondements et les dimensions essentiellement politiques des problèmes de la protection de l'environnement, car ceux-ci partent du politique et aboutissent au politique.

Le livre comportent trois grands axes: 1) la présentation des outils qui permettent d'appréhender le sujet et de réfléchir sur les dynamiques de l'environnement (chap. 1, 2, 3, 4 et 8); 2) l'exposition du développement de la coopération internationale dans ce domaine (chap. 5 et 6); 3) la présentation des trois dimensions qu'on trouve aujourd'hui au centre de l'écopolitique, dans le présent et dans l'avenir: les relations Nord-Sud, les transactions économiques et la sécurité environnementale (chap. 7, 9 et 10).

La vision de l'auteur est claire: dans la mesure où la science peut nous aider à déterminer l'univers des options possibles qui peuvent permettre aux hommes de vivre ensemble, c'est à la politique, nationale et internationale, qu'appartient la détermination des choix.

Si la politique internationale de l'environnement souffre d'une *politisation* c'est parce que la dégradation de l'environnement résulte des activités économiques et sociales, et qu'au niveau international, ces processus sont liés aux relations diplomatiques, à la formation et à la mise en œuvre des politiques nationales, ainsi qu'aux efforts d'instaurer un développement durable au niveau international, comme le souligne l'auteur. La *politisation* est, par conséquent, légitime et inhérente au domaine, comme l'illustrent les huit principes que l'auteur développe dans le premier chapitre.

Un problème d'environnement n'existe qu'à travers l'impact qu'il a sur certains groupes ou acteurs sociaux, par la façon dont il est perçu par ceux-ci, et lorsque ces acteurs ont pu l'inscrire à l'ordre du jour politique.

Les conflits qu'engendrent les solutions proposées aux nombreux problèmes d'environnement proviennent donc des inégalités qu'elles reflètent ou qu'elles pourraient créer. La question est la suivante : à qui appartiennent les bénéfices et à qui reviendra le fardeau ?

La difficulté de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de l'environnement ne réside pas nécessairement dans l'identification d'une solution avantageuse pour tous, mais dans l'élaboration d'une *distribution* des gains qui n'augmente pas les inégalités ou les insécurités. Comme conclut l'auteur, « un problème d'environnement est rarement un simple problème d'environnement ». Il touche des questions de pouvoir, de politiques du développement, des questions ethniques, culturelles, etc., avant d'être un

problème de l'environnement *stricto sensu*.

La définition et la résolution d'un problème de l'environnement (et sa solution à travers une politique) posent – d'après l'auteur – le problème de choisir entre le « consensus » et « la politique idéale », puisque, en plus des incertitudes scientifiques, il y a tout un réseau de situations de conflits inévitables, en raison des inégalités et des différentes valeurs en jeu. Mais le rôle du « consensus » est fondamental, dans la mesure où celui-ci permet le développement des négociations internationales dans un système d'États souverains. Cette situation explique que « le savoir scientifique a – rarement – joué un rôle moteur dans la protection de l'environnement » (p. 14). Voici donc l'une des hypothèses que nous trouvons démontrée à travers différents chapitres.

Méthodologiquement, l'auteur a choisi, dans le premier chapitre, de faire la présentation des questions fondamentales qui sont inscrites dans le traitement d'un problème de l'environnement et qui peuvent être le centre de leur traitement, d'où résulte la *politisation* du sujet. La présentation des *principes* reliés au problème de l'environnement rend logique, ordonné et assez clair le développement des chapitres suivants et le traitement des différentes perspectives ; comment et pourquoi l'environnement est un problème qui nous concerne tous (qui touche un bien collectif), le rôle que joue l'État et comment formuler des politiques pour y intervenir. Comment et pourquoi un problème de l'environnement est un « problème de politique internationale » (ou écopolitique internationale) et de tous les acteurs

qui y participent. À partir d'ici sont analysées les relations entre environnement et relations internationales – et la façon dont ces relations ont été suivies par les conférences internationales –, les relations Nord-Sud et la coopération. Mais aussi, les relations entre commerce international, finances, développement économique, pouvoirs et environnement, d'une part, et les relations entre sécurité, conflits internes et internationaux et environnement, d'autre part, parmi les principaux axes, facteurs et dangers potentiels qui touchent à la compréhension et à la solution des problèmes de l'environnement.

Il y a plus de 25 ans que les problèmes de l'environnement sont à l'agenda de la politique internationale. Avec une approche très solide, en s'appuyant sur une vision vraiment pluridisciplinaire, l'auteur nous fournit une œuvre nécessaire pour tous ceux qui s'intéressent sérieusement à l'étude du sujet, puisque le livre constitue un très grand apport à l'identification des moyens et outils qui permettent d'appréhender le sujet. C'est aussi une réflexion importante sur le développement de la coopération internationale en vue de résoudre les problèmes dans ce domaine, et sur les difficultés du présent et de l'avenir à faire face à la résolution définitive d'un problème qui concerne de très près l'humanité tout entière, puisque l'évolution de notre civilisation met en danger les systèmes biologiques sur lesquels repose notre survie.

Raúl BERNAL-MEZA,

CERIAL, Mendoza, Argentine.

## EUROPE

### Nationalismes en Europe centrale et orientale : conflits ou nouvelles cohabitations ?

ALIGISAKIS, Maximos, Marc de BELLET et  
François SAINT-OUEN. Genève, Georg  
Éditeur, 1997, 322 p.

L'ouvrage, dont le professeur Dusan Sidjanski fait l'introduction et la synthèse, est une collection d'essais dus à des enseignants chercheurs et étudiants avancés de l'Institut Européen de l'Université de Genève, appartenant à des disciplines diverses (science politique, économie, histoire, sociologie).

La question qui traverse l'ouvrage est de savoir comment la flambée des nationalismes et conflits interethniques dans les pays post-communistes peuvent s'opposer aux tendances à l'intégration dans cette zone. On n'est pas surpris de lire *in fine* sous la plume de Dusan Sidjanski un plaidoyer pour un fédéralisme européen qui pourrait garantir l'identité des États tout en permettant le développement d'un espace effectivement intégré et solidaire.

L'ouvrage se présente en cinq sections : une vision d'ensemble de la problématique ; les frontières et minorités du Danube à la mer Noire ; les minorités en Pologne, considérée habituellement comme le type de l'État homogène ; les éclatements de fédérations, en douceur (Tchécoslovaquie) ou dans la violence (Yougoslavie) ; les images que les uns se font des autres à l'exemple de quelques cas.

L'analyse d'ensemble est due à un juriste (Nicolas Levrat) et deux politologues (François Saint-Ouen et